



SCIENCES
INFORMATIQUES



Guide

Comment monter un projet ERC ?

FÉVRIER 2026

Sommaire

01	POURQUOI SOUMETTRE UN PROJET ERC ?	4
02	L'ERC EN BREF, DE L'IDÉE À LA SOUMISSION	5
	1. Qu'est-ce qu'un projet ERC ?	5
	2. Informer et prendre contact	8
	3. Choisir sa catégorie	8
	4. Choisir son panel	9
	5. Rédiger	10
	6. Soumettre	10
03	PROFIL DU PORTEUR OU DE LA PORTEUSE DU PROJET	11
04	PROFIL DU PORTEUR OU DE LA PORTEUSE DU PROJET	12
	1. La procédure, en bref	12
	2. Évaluation : les critères	13
	3. Évaluation : étape 1	14
	3. Évaluation : étape 2	15
05	CONSEILS DE RÉDACTION	16
	1. Partie B1	16
	1. Partie B2	18
Annexes		20
	Annexe 1 : Calendrier de l'appel 2026	20
	Annexe 2 : Descriptifs des panels PE6 et PE7	20

PROJET ERC STARTING, CONSOLIDATOR, ADVANCED OU SYNERGY GRANT

1. Pourquoi soumettre un projet ERC ?

Soumettre un projet au Conseil européen de la recherche (ERC) offre de multiples avantages, tant sur le plan scientifique, institutionnel que financier. En privilégiant la recherche à la frontière de la connaissance, l'ERC encourage la liberté d'explorer des idées novatrices et de prendre des risques scientifiques. Ce soutien crée un environnement propice à l'innovation et la découverte.

Obtenir une subvention de l'ERC est largement considéré comme un signe d'**excellence scientifique**. Cela donne de la visibilité d'envergure internationale à la personne qui porte le projet. Cela peut aussi ouvrir la voie à de **nouvelles collaborations et opportunités**, tout en élargissant votre réseau professionnel. De plus, les projets financés par l'ERC renforcent le prestige de votre institution d'accueil et **contribuent de manière significative à la société**, en générant des découvertes innovantes avec un impact tangible, tant dans la science fondamentale qu'appliquée.

Les projets ERC sont généralement répartis en plusieurs catégories, individuelles ou collectives. Dans le cas des projets collectifs, le travail en commun et la dynamique de groupe s'imposent naturellement.

Les projets individuels, quant à eux, ne reposent pas nécessairement sur la seule personne qui les porte : ils peuvent être conçus et menés de manière fédératrice, en associant autour du porteur ou de la porteuse du projet un ensemble plus large de compétences scientifiques. En s'appuyant sur la diversité des approches et des points de vue ainsi réunis, ces projets offrent des opportunités précieuses de formation pour les chercheurs et chercheuses en début de carrière, tout en favorisant le développement professionnel des plus expérimentés. Un projet ERC contribue ainsi à structurer et à mettre en visibilité une thématique de recherche dans son ensemble, participant au rayonnement de son domaine disciplinaire.

Les projets ERC sont des projets de longue durée qui exigent une **réflexion approfondie** et une **vision à long terme** d'une question scientifique majeure. Le processus de rédaction d'un tel projet, ainsi que les **retours** reçus par les candidates et candidats après la soumission, peuvent être aisément **valorisés dans d'autres contextes**, tels que la préparation d'une thèse d'habilitation à diriger des recherches (HDR) ou la demande d'autres financements complémentaires ou alternatifs.

Enfin, les **subventions** de l'ERC permettent aux chercheurs et chercheuses de mener à bien leurs projets les plus ambitieux, avec un taux élevé de récompense par rapport à la taille modeste du document de candidature initial. Grâce à ces **financements** conséquents, et à une administration simple, il devient possible de se consacrer entièrement à la recherche, libéré des contraintes budgétaires courantes.

2. L'ERC en bref, de l'idée à la soumission

Les appels à projets de l'ERC sont ouverts à toutes les disciplines scientifiques, et ne sont pas limités thématiquement. Ils visent une double excellence scientifique : celle du projet de recherche et celle de la candidate ou du candidat.

Un projet soumis à l'ERC doit être **ambitieux** et **novateur**, capable de générer des avancées significatives dans un domaine scientifique ou technologique, tout en cherchant à **repousser les frontières actuelles de la connaissance**. Toutefois, un tel niveau d'ambition implique inévitablement des **risques**. Ces risques doivent être judicieusement pris en compte, avec des stratégies claires pour les gérer, les maîtriser et les contourner.

Le projet ne doit pas simplement prolonger ou améliorer une étude existante ; il doit viser à surmonter un **obstacle scientifique majeur**, introduire une idée ou une **approche radicalement nouvelle**, ou viser une véritable **avancée scientifique ou méthodologique**. Malgré ses ambitions élevées, le projet doit rester **réalisable**.

Un projet ERC réussi se concentre sur une **question centrale**, autour de laquelle s'articulent des composants (tâches, outils) étroitement liés et complémentaires, plutôt que sur une collection de questions indépendantes juxtaposées. Avant de se lancer dans la rédaction d'un projet ERC, il est crucial de **se familiariser** avec les spécificités de ces projets, y compris les critères d'évaluation, le rôle de la porteuse ou du porteur de projet (*Principal Investigator, PI*) et de l'institution hôte (*host institution, HI*). La rédaction d'un projet solide et convaincant demande un **investissement temporel important** étalé sur plusieurs mois, voire sur une année, et le soutien de l'équipe ou laboratoire de la candidate ou du candidat est un atout incontestable. Il est nécessaire d'anticiper et de dégager du temps, notamment pour les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs. Une préparation et une information adéquate avant la rédaction et la soumission du projet sont cruciales pour augmenter vos chances de succès dans l'obtention d'une subvention.

1. Qu'est-ce qu'un projet ERC ?

Un projet ERC est constitué de 2 parties majeures :

- **Une partie administrative (A)** dans laquelle seront demandées les informations détaillées sur le budget et les ressources de 8 000 caractères
- **Une partie scientifique (B), elle-même découpée en 2 parties :**

La partie B1, qui comporte :

- Une page de garde avec le titre, l'acronyme et un résumé de 2 000 caractères,
- La première partie du projet scientifique de strictement 5 pages,
- Un CV avec *track-record* de 4 pages.

La partie B2, qui comporte :

- La seconde partie du projet scientifique strictement limité à 7 pages pour les projets individuels (10 pages pour les ERC SyG), références non comprises
- **Les annexes**, où des documents nécessaires comme la lettre d'engagement de l'Institution d'accueil (HIL) ou des documents justifiant l'éligibilité du candidat à l'appel (*PhD certificate* ; document déclarant une extension d'éligibilité justifiée) doivent être déposés.

Des contraintes relatives à la taille de la police et aux marges devront être respectées conformément aux directives de l'ERC.

Les projets sont soumis dans un des trois grands domaines thématiques :

- *Physique Sciences and Engineering (PE)*
- *Life Sciences (LS)*
- *Social Sciences and Humanities (SH)*

Ces domaines sont découpés en 28 panels référencés PE1 à PE11, LS1 à LS9 et SH1 à SH8, [décrits dans l'Annexe 1 du Programme de Travail 2026 \(pp.58-60\)](#).

On y trouve les mots-clés des panels PE6 et PE7, qui sont **au cœur du périmètre de CNRS Sciences informatiques**.

Il y a 5 catégories de projets ERC :

Les projets « individuels », sont des projets d'une durée de 5 ans, avec 3 catégories selon l'expérience du ou de la PI par rapport à son premier diplôme de thèse :

Starting, pour un PI ayant 2 à 7 années d'expérience après la thèse,

Consolidator, pour un PI ayant 7 à 12 années d'expérience après la thèse,

Advanced, pour des PIs expérimentés.

Le programme Synergy vise des projets « collaboratifs » d'une durée de 6 ans, impliquant 2 à 4 chercheurs et chercheuses et leurs équipes.

Les projets Proof of Concept (PoC) sont des projets d'une durée de 18 mois, réservés à ceux qui sont déjà PI d'un projet ERC. Ils doivent être déposés au cours du projet ERC ou jusqu'à un an après la fin du projet. L'objectif est de financer les premières étapes de valorisation de résultats de l'ERC de la porteuse ou du porteur, pour aboutir à un prototype.

Un projet ERC est évalué en deux étapes :

• **Étape 1 (step 1)** : la partie B1 du projet est évaluée par un comité « panel » généraliste, il est donc essentiel que **le ton et le style du B1 soient accessibles à des évaluateurs non-experts**. Les aspects novateurs du projet doivent être clairement mis en évidence dans cette partie du document. Environ un tiers des projets sont sélectionnés pour passer à l'étape 2. Le programme de travail 2026 évoque un changement fondamental ; désormais, la faisabilité n'est plus évaluée lors de l'étape 1. Dans la partie B1, le candidat ou la candidate doivent clairement poser l'état de l'art, expliciter la question scientifique à répondre et les objectifs de l'étude ainsi qu'exposer la stratégie et l'approche générale mises en place afin d'atteindre ces objectifs.

• **Étape 2 (step 2)** : la partie B2 du projet est destinée à être examinée par des spécialistes possédant l'expertise appropriée. Dans cette étape, les parties B1 et B2 sont considérées ensemble par 6 à 8 experts (1 ou 2 experts du panel, et des experts distants) pour évaluer le projet. Le contenu de la partie B2 doit être désormais complémentaire à celui de la partie B1. Les experts doivent y trouver tout détail de l'implémentation du projet, la méthodologie, le plan de travail, l'évaluation des risques, des mesures d'atténuation, ainsi que des éléments justifiant les ressources et budget demandés. La faisabilité est désormais évaluée uniquement en étape 2, par lecture de la partie B2. Parmi les projets examinés lors de l'étape 2, environ un tiers seulement seront financés. Cela donne un taux de succès de l'ordre de 15%.

Pour en savoir plus :

Les informations complètes sur les projets ERC sont accessibles sur différents sites dédiés et notamment :

> [Sur le site officiel de l'ERC](#)

Vous pouvez consulter : [le programme officiel de travail 2026](#) de l'ERC

Des trames des différentes parties du dossier :

- Pour les *Starting*
- Pour les *Consolidator*
[Le guide du candidat ERC Starting ou Consolidator](#) fournit des informations très détaillées pour vous aider à préparer votre candidature.
- Pour les *Advanced*
- Pour les *Synergy*
- Pour les bourses complémentaires *Proof of Concept*

> [Sur le site officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Espace](#)

Vous trouverez, en français, de nombreuses informations nécessaires et utiles pour préparer votre projet, ainsi que des annonces sur des réunions d'information et d'aide sur l'ERC.

> [Le Point de contact national \(PCN\) ERC](#)

Personnes attachées au MESRE apportant des informations, de l'aide et des conseils à tous les porteurs et porteuses de projets, ainsi que les cellules d'accompagnement hébergées dans des institutions françaises.

> [Sur le site du CNRS](#)

Vous trouverez des conseils et des pointeurs pour vous aider sur le montage scientifique et administratif de votre projet.

> [Sur le site de CNRS Sciences informatiques](#)

Vous trouverez le calendrier, le point de contact, le guide du candidat pour les différents appels, destiné aux personnes susceptibles de vous aider en relisant votre projet.

2. Informer et prendre contact

Dès que votre projet commence à prendre forme, il faut :

- **Échanger avec d'autres scientifiques** (responsable d'équipe, directeur ou directrice d'unité ou cellule ERC de CNRS Sciences informatiques) en amont de toute démarche,
- **Informez votre directeur ou directrice d'unité** et votre responsable d'équipe,
- **Contactez le service Partenariat et Valorisation (SPV) de votre délégation régionale (DR)**, pour les chercheurs et chercheuses CNRS ou **le service équivalent de votre université**, pour les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs,
- **Contactez la cellule ERC de CNRS Sciences informatiques** pour évaluer la pertinence de votre candidature.

Le SPV de votre DR ou de votre université sera votre interlocuteur privilégié pour le montage de votre projet d'un point de vue administratif et financier (partie A). Ce service vous aidera pour remplir la partie administrative du projet et la fiche financière et vous remettra **la lettre d'engagement de l'institution hôte**, qui doit être téléchargée sur le site de soumission.

Pour l'aide à la rédaction de la partie scientifique du projet, des structures locales existent couvrant tous les domaines scientifiques de l'ERC. Il est essentiel de **prévoir plusieurs relectures du projet**, en particulier par des personnes ayant des **profils variés**, de préférence celles qui sont familiarisées avec l'ERC et qui reflètent la **diversité des panels d'experts** chargés de l'évaluation du projet. La cellule ERC de CNRS Sciences informatiques vous apportera une aide plus précise, avec des **relectures par des lauréats ou ex-membres de panels**, dans le périmètre scientifique de CNRS Sciences informatiques, soit les panels PE6 et PE7.

3. Choisir sa catégorie

Vérifier la catégorie dans laquelle vous pouvez postuler, elle dépend de votre ancienneté par rapport à la date de diplôme de doctorat au 1er janvier de l'appel (au 1er janvier 2026 pour l'appel 2026).

Vous êtes **Starting**, si vous avez soutenu avec succès votre thèse de doctorat au moins 2 ans et jusqu'à 7 ans avant le 1er janvier 2026, c'est-à-dire si la soutenance du doctorat a été réussie entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2023 (inclus).

Vous êtes **Consolidator**, si vous avez soutenu avec succès votre thèse de doctorat au moins 7 ans et jusqu'à 12 ans avant le 1er janvier 2026, c'est-à-dire si la soutenance du doctorat a été réussie entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018 (inclus).

Au-delà, vous êtes dans la catégorie **Advanced**.

Les dates pour calculer l'ancienneté de votre diplôme peuvent être modifiées dans certaines circonstances dûment documentées, telles que les congés de maternité et de paternité, les maladies de longue durée, le service national, la demande d'asile, etc. La liste complète de prolongation de la période d'éligibilité se trouve aux pp. 18-19 du [Programme de Travail 2026](#). Il est recommandé aux candidates et candidats de consulter les lignes directrices spécifiques de l'ERC et de leur institution hôte pour obtenir des informations détaillées sur ces réglementations.

4. Choisir son panel

Le **choix du panel thématique** dans lequel le projet est déposé est une étape importante. Un projet ERC est soumis à un **panel principal**, éventuellement complété par un panel secondaire. Il est vivement recommandé, dans la mesure du possible, de choisir un seul panel, et ceci soigneusement. La rédaction du dossier doit mettre en avant la **valeur ajoutée du projet dans le domaine scientifique couvert par ce panel**, et les projets à cheval sur plusieurs panels, devant convaincre chacun d'entre eux, se révèlent très complexes (on constate que ces projets ont généralement des taux de réussite plus faibles). Pour vous aider à faire le choix du panel, vous pouvez d'abord consulter les mots-clés associés à chaque panel dans le [Programme de Travail ERC 2026](#). Pour affiner votre choix, une méthode simple consiste à vérifier si vous connaissez des experts ou des lauréats dans le panel choisi. Pour cela, vous pouvez consulter :

- **La composition des panels** d'évaluation pour les appels précédents (membres et présidents) : tout se trouve dans ce lien. Les membres de panels se renouvellent tous les 2 ans à 33%. Pour avoir une idée du profil des membres du panel les plus proches de votre candidature, il suffit de consulter la liste des membres de l'année n-2.
- **La base de données des projets ERC financés à ce jour** : vous pouvez cibler votre sélection sur la catégorie, l'année et/ou le pays, pour ainsi trouver les lauréats, leurs sujets et leurs panels.

Les **experts** qui composent le panel :

- Ils ont une **expertise très variable** par rapport à votre projet : ils sont une quinzaine et doivent couvrir l'ensemble des mots-clés du panel (à titre indicatif, pour les PE6 et PE7, voir l'Annexe A.2 de ce document),
- Ils sont de **nationalités diverses** : sachez que vous ne serez probablement pas évalué par une personne de votre nationalité et encore moins par quelqu'un de votre Institution Hôte ; tous les éléments franco-français (sigles, écoles, abréviations, etc.) doivent être explicités pour être compris par des membres du jury de toute nationalité.

Extrait du guide des participants :

It is the applicant's responsibility to choose and indicate the most relevant ERC panel ('primary evaluation panel') for the evaluation of the proposed research and to indicate one or more ERC keywords representing the research fields involved. The Principal Investigator may indicate a secondary evaluation panel. The initial allocation of the proposal to a panel will be based on the preference expressed by the applicant. However, when necessary due to the expertise required for the evaluation, a proposal may be reallocated to a different panel with the agreement of both panel chairs concerned. In such cases, applicants are informed of the reallocation of the proposal at the latest through the notification for the invitation to the interview (if applicable) or in the Evaluation Report attached to the information letter with the final outcome of the evaluation of their respective proposal.

5. Rédiger

La rédaction du dossier demande beaucoup de soin et de temps. Il est également nécessaire de prévoir du temps pour de nombreuses relectures et corrections afin d'aboutir à un projet de qualité.

Il est vivement recommandé de commencer la rédaction du projet **6 mois avant la date de soumission**. Nous suggérons de commencer la rédaction par le document B1, qui représente un défi particulier en ce qui concerne la recherche du **ton et du discours adéquats** pour des évaluateurs non-experts. Pour pouvoir soumettre dans de bonnes conditions, prévoyez de disposer d'une **première version de qualité du projet complet au moins 2 mois avant la date de soumission**, en ayant en particulier une **première version de la partie B1 au moins 3 mois avant la date de soumission**. Vous aurez ainsi du temps pour faire relire, corriger et peaufiner votre projet.

Le projet doit être ambitieux, donc en rupture (*ground breaking*) avec ce que vous avez fait jusque-là (et par rapport à l'état de l'art). Donc si votre projet s'appuie sur des travaux précédents, il doit aussi montrer qu'il y a un saut important entre ces travaux et les objectifs du projet ERC, pour persuader le panel de son caractère original et de sa faisabilité.

L'extrait du document [ERC Work Programme 2026](#) indique les questions auxquelles les rapporteurs et rapporteuses devront répondre. Des recommandations précises pour rédiger le CV, le track-record et les parties B1 et B2 du projet, sont détaillées dans la Section 5 de ce guide.

6. Soumettre

La soumission se fait en ligne, sur le [portail du participant](#) (*Participant Portal Submission Service, PPSS*). La première étape, dès que l'idée de rédiger un projet se concrétise, consiste à obtenir **un identifiant (EU login account)**. Cet identifiant vous permet, ainsi qu'à votre employeur (*host institution*) de remplir en ligne divers documents administratifs ou financiers, en complément du projet scientifique. Pour vous guider, plusieurs documents sont accessibles sur le site de la Commission Européenne :

- 1. Le [User Guide of the Submission Service](#) est disponible.
- 2. [The Horizon Europe Online Manual](#) décrit la procédure de soumission du projet.
- 3. [Le site de la Commission Européenne HOW TO](#) est un manuel en ligne qui requiert de se connecter avec son identifiant.

Lorsque la date limite de soumission approche, pensez à valider votre projet plusieurs jours à l'avance, de façon à vérifier qu'aucune pièce ne manque au projet, et que le .pdf consolidé créé est lisible. Vous pourrez ensuite, jusqu'à la date limite de soumission, mettre à jour votre projet, chaque nouveau chargement remplaçant la version précédente.

3. Profil du porteur ou de la porteuse du projet

Les critères d'éligibilité et la description du profil du porteur ou de la porteuse d'une ERC Grant sont donnés dans le [programme de travail 2026](#). Ces critères reportés partiellement ci-dessous, sont indicatifs. Une façon plus pragmatique d'évaluer votre profil est de le comparer aux lauréats récents de votre catégorie et de votre panel.

Pour un Starting

The Starting Grant supports excellent Principal Investigators starting or having recently started their own independent research team or programme. A Starting Grant Principal Investigator should have already shown evidence of the potential for research independence, for example, by having produced at least one important publication as its main author or a publication without the participation of their PhD supervisor.

Pour un Consolidator

The Consolidator Grant supports excellent Principal Investigators who are consolidating their own independent research team or programme. A Consolidator Grant Principal Investigator should have already shown evidence of research independence.

Pour un Advanced

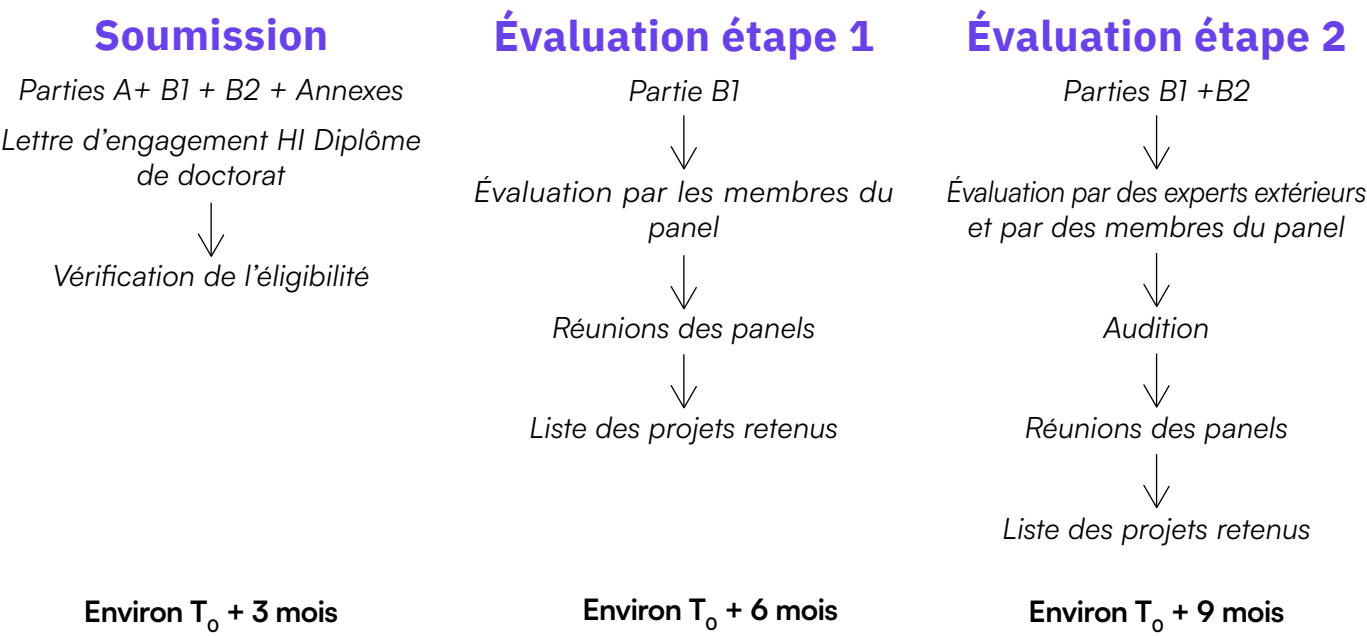
The objective of the Advanced Grant is to support excellent Principal Investigators that are established research leaders. An ERC Advanced Grant Principal Investigator is expected to be an active researcher with a track record of significant research achievements.

4. L'évaluation (bourses individuelles)

Pour rédiger un projet avec toutes les chances de succès, il est indispensable de bien connaître la procédure d'évaluation et en particulier les profils des évaluateurs et les critères d'évaluation. C'est l'objet de cette partie.

1. La procédure, en bref

La procédure d'évaluation en deux étapes (Step 1 et Step 2) est représentée dans le schéma ci-dessous. À l'étape 1, seule la partie courte B1 du projet est évaluée par 3 (ou plus, si projet multidisciplinaire) membres du panel où le projet a été soumis. À l'étape 2, les parties B1 et B2 sont évaluées par 4 à 6 experts extérieurs et 2 à 3 membres du panel.



À NOTER : Les projets interdisciplinaires sont évalués par le panel principal qui, si nécessaire, fait intervenir des membres du ou des panels secondaires.

2. Évaluation : les critères

À chacune des deux étapes de l'évaluation, les experts rédigent des commentaires et affectent des notes à différents critères portant sur la porteuse et le porteur (PI) et sur le projet scientifique. Des détails sur la procédure et les critères d'évaluation sont accessibles sur les documents fournis par l'ERC. Nous avons recopié ci-dessous des éléments importants, tirés du [guide du candidat StG et CoG 2026](#).

Les évaluateurs évaluent la porteuse ou le porteur (PI) en répondant aux questions sur **ses capacités scientifiques, sa créativité et le caractère novateur de ses contributions**.

Étape 1 et 2

To what extent has the PI demonstrated the ability to conduct groundbreaking research?

To what extent does the PI provide evidence of creative and original thinking?

To what extent does the PI have the required scientific expertise and capacity to successfully execute the project ?

Chaque critère est noté : **outstanding (5), excellent (4), very good (3), good (2)** ou **non-competitive (1)**.

Les évaluateurs évaluent le projet scientifique sous les aspects *ground-breaking nature* et ambition du projet scientifique.

Étape 1 et 2 :

To what extent does the research address important scientific questions ?

To what extent are the project's objectives ambitious and will it advance the frontier of knowledge?

Seulement étape 2 :

To what extent are the research methodology and working arrangements appropriate to achieve the goals of the project?

To what extent are the timescales and resources adequate and properly justified?

Ces deux éléments de notation (PI et projet scientifique) permettent aux membres des panels de noter la proposition dans son ensemble (A, B ou C), ce qui va déterminer son classement par rapport aux autres propositions. À titre d'exemple (mais chaque panel décide de son classement), une proposition classée dans le premier tiers dans l'étape 2 sera vraisemblablement financée.

3. Évaluation : étape 1

Dans cette première étape, seule la partie B1 du projet est évaluée par 3 membres du panel (ou plus si projet interdisciplinaire), pas nécessairement experts du domaine.

Pour rappel, **la partie B1 comporte :**

- 1. Une page de garde avec le titre, l'acronyme et un résumé de 2 000 caractères,
- 2. *Part I of the Scientific Proposal* (appelée précédemment synopsis) de strictement 5 pages,
- 3. Un CV avec *track-record* de 4 pages maximum.

Cet ensemble doit donc donner une vision très claire et convaincante du projet, de ses enjeux, de son impact potentiel et donner envie à l'expert de lire la suite (partie B2), ainsi que des qualités scientifiques de la porteuse ou du porteur.

IMPORTANT NOTICE :

Please be aware that at Step 1 only Part I of the Scientific Proposal and the Curriculum Vitae and Track Record, are evaluated by the panel members (they have no access to other parts and sections). At Step 2, the complete proposal which also includes Part II of the Scientific Proposal, Resources and Time Commitment are evaluated by panel members and remote reviewers.

Part I of the Scientific Proposal is the part that will be seen by the evaluation panel in the first step of the evaluation and that forms the basis for the panel's decision whether they want to assess your project and interview you in the second step of the evaluation. Therefore, when drafting pay particular attention to Part I of the Scientific Proposal and do not think of it as simply complementing

Part II of the Scientific Proposal. It is important that Part I of the Scientific Proposal contains all essential information. During the Step 1 evaluation, the panel members' expertise covers a wide range of proposals within a research field. The panel members are asked to act as generalists when evaluating the proposals. Further expertise on each proposal retained to Step 2 is brought to the evaluation by Remote Reviewers. Remote Reviewers are scientists and scholars who do not participate in the panel meetings and who deliver their individual reviews before the Step 2 panel meeting.

Le programme de travail 2026 évoque un changement fondamental ; désormais, **la faisabilité n'est plus évaluée lors de l'étape 1**. Dans la partie B1, le candidat ou la candidate doivent clairement poser l'état de l'art, expliciter la question scientifique à répondre et les objectifs de l'étude, ainsi qu'exposer la stratégie et l'approche générale mises en place afin d'atteindre ces objectifs.

À l'issue de l'étape 1 de l'évaluation (partie B1), trois situations pour le candidat :

- Vous êtes noté A **invited** : votre dossier est d'excellente qualité et vous passez à l'étape 2 de l'évaluation, et en particulier à l'audition. Quel que soit le résultat de l'étape deux, vous pourrez re-soumettre au prochain appel, en cas de non financement.
- Vous êtes noté A **not invited** : votre dossier est d'excellente qualité mais n'est pas classé suffisamment pour qu'il passe à l'étape 2.
- Vous êtes noté B : votre dossier est de haute qualité, mais ne passe pas à l'étape 2. Vous n'êtes pas autorisé à re-soumettre au prochain appel.
- Vous êtes noté C : dossier de moyenne qualité. Vous ne passez pas à la deuxième étape. Vous n'êtes pas autorisé à re-soumettre aux deux prochains appels.

Les conditions de re-soumission montrent l'importance de la partie B1 du projet.

4. Évaluation : étape 2

Si à la fin de l'étape 1 votre projet est sélectionné pour l'étape 2 de l'évaluation, vous passez en particulier aux **auditions**.

Les membres du panel en charge de votre dossier identifient une liste d'experts internationaux aux compétences très proches de votre projet, qui seront sollicités pour évaluer votre projet (B1 et B2). Le projet sera ensuite évalué par 6 à 8 experts, dont 1 ou 2 du panel, et les autres extérieurs mais choisis pour leur compétence sur le domaine de votre projet.

Pour préparer votre audition, la cellule ERC de CNRS Sciences informatiques vous propose des séances de répétitions, conformes au format exigé par l'ERC. Veuillez contacter la cellule ERC immédiatement après avoir reçu la notification de l'admission à cette étape.

Contact

Cellule ERC de CNRS Sciences informatiques
ins2i.erc@cnrs.fr

Pour rappel, **la partie B2** correspond à la présentation du projet scientifique en complément de la partie B1 : Le contenu de la partie B2 doit désormais être complémentaire à celui de la B1. Les experts doivent y trouver tout détail de l'implémentation du projet, la méthodologie, le plan de travail, l'évaluation des risques, des mesures d'atténuation, ainsi que des éléments justifiant les ressources et budget demandés. La faisabilité est désormais évaluée uniquement en étape 2, par lecture de la partie B2. Aucune redondance n'est plus supportée dans la partie B2, comparée à la partie B1. C'est la raison pour laquelle sa longueur est désormais réduite à **7 pages**.

Dans la partie B2, on évoque tout ce qui n'est pas évoqué dans la partie B1, les deux documents étant considérés comme indépendants. Il faut rester vigilant sur une cohérence de l'ensemble du dossier ; cela doit être agréable à expertiser.

Pour la partie administrative en ligne « ressources » (partie A), n'hésitez pas à solliciter le service SPV de votre délégation ou de l'université.

À l'issue de l'étape 2 de l'évaluation (parties B1 et B2), deux situations pour le candidat :

- Vous êtes noté **A** : vous pouvez être retenu pour être financé sous réserve de fonds disponibles.
- Vous êtes noté **B** : vous n'êtes pas retenu pour financement. En revanche, vous êtes autorisé à redéposer un projet l'année suivante. En cas de soumission l'année suivante, veuillez noter que les membres du comité d'évaluation seront différents et il est possible que les examinateurs externes le soient également. **Il n'y a pas non plus d'effet de mémoire**, du moins officiellement. Ainsi, il ne s'agit pas d'une procédure de révision, mais elle est considérée comme une soumission totalement nouvelle. En général, on constate qu'une re-soumission prenant en compte les avis des experts a de meilleures chances de succès. Par ailleurs, les statistiques montrent que le taux de succès des projets re-soumis est plus élevé que pour un primo-déposant.

La cellule ERC de CNRS Sciences informatiques peut vous aider à la re-soumission, notamment en analysant avec vous le rapport scientifique des experts (ESR).

5. Conseils de rédaction

Toutes les parties encadrées en anglais sont extraites du guide Horizon Europe du candidat StG et CoG.

Si vous connaissez un lauréat ERC, demandez-lui de vous envoyer son projet. Dans la phase de rédaction, c'est généralement très informatif d'avoir quelques exemples de projets qui ont marché. Plusieurs exemples sont disponibles sur le site officiel de l'ERC :

- Pour les [Starting](#)
- Pour les [Consolidator](#)
- Pour les [Advanced](#)
- Pour les [Synergy](#)

1. Partie B1

Part I of the Scientific Proposal (5 pages max.)

Le projet doit être **attractif, percutant** et annoncer **la rupture et les défis** auxquels vous vous attaquez. Ceci doit apparaître si possible dans le **titre** (à choisir soigneusement), dans le **résumé** et **nettement** dans la **Part I of the Scientific Proposal** (appelé précédemment synopsis), en 5 pages.

La Partie I, doit convaincre tous les membres du panel de l'intérêt du projet et tenir compte du fait que certains ne sont pas forcément des experts pointus du domaine. Il est essentiel de fournir des arguments convaincants démontrant que le projet est ambitieux, innovant et que vous êtes la seule personne compétente pour le mener à bien.

N'hésitez pas à détailler le principe des résultats préliminaires si elles existent, tout en détaillant le contexte dans la partie B2 (amorçage du projet, méthodologie éprouvée, etc.).

Part I of the Scientific Proposal (max. 5 pages) should make a compelling case why your proposal is an original, creative idea about an important question in your research field(s) and how the project will advance the frontier of knowledge. It should, in any order and format you choose, (1) lay out the current state of knowledge, (2) explain the scientific question and the objectives of the project and (3) present the overall approach or research strategy you propose to use to reach the project goals. It should present the contribution of your proposal to the research field(s) and indicate what you expect may be changed, opened, challenged or how the current understanding will be different after your work has been undertaken.

Le CV et Track Record

À l'étape 1, votre note en tant que principal investigateur (PI) repose sur le CV et le *track-record* (4 pages max.). Le CV et *track record* sont désormais deux parties distinctes, mais associées et explicitées de manière narrative. Il est capital de sélectionner, d'ordonner et de mettre en évidence les points saillants de votre profil, en donnant des éléments aux experts pour apprécier vos qualités selon les critères : **ground-breaking, creativity, independence**. Le défaut des candidats français est parfois d'être trop modeste et l'auto-censure.

Curriculum Vitae and Track Record are presented in one single template of up to four pages. The applicant is expected to include their personal details, education, key qualifications, current position(s) and relevant previous positions. It should also include the names of their PhD supervisor(s) and postdoctoral mentor(s),

Commentaires et recommandations pour le CV :

- **Personal information** : indiquer le lien vers votre site web personnel permettra aux experts des vérifications rapides (n'oubliez pas de mettre à jour votre site !)
- **Education** : préciser les spécificités du système français (grandes écoles avec des éléments sur la sélection, le niveau, etc.) ;
- **Current and previous position(s)** : préciser le niveau de compétition des concours ;
- **Fellowships and awards** : préciser le taux de sélection, la nature et la qualité de l'institution ;
- **Supervision of graduate students and postdoctoral fellows** : préciser le taux de co-encadrement et le nombre de co-encadrants ; si possible, indiquer en quelques lignes ce que sont devenus ces étudiants ;
- **Teaching activities** : préciser la nature (cours, TD, TP), si c'est un cours créé, le nombre d'heures, etc. ;
- **Organisation of scientific meetings** : préciser votre rôle, le nom de l'événement et son importance dans le domaine ;
- **Institutional responsibilities** : préciser ce que recouvre cette responsabilité, en travail, en visibilité, en notoriété, etc. ;
- **Commissions of trust** : situer autant que possible votre rôle, et le niveau des conférences, revues, institutions, etc. dans lesquelles vous intervenez ;
- **Memberships of scientific societies** : à mentionner seulement si cela est significatif ;
- **Major collaborations** : situer la renommée et la qualité du laboratoire et des partenaires.

Research Achievements & Peer Recognition

Principal Investigator must provide a list of achievements reflecting their track record. A short narrative describing the scientific importance of the research outputs, and the role played by the Principal Investigator in their production may also be included. A list of up to ten research outputs is expected, that demonstrates how the applicant has advanced knowledge in their field with an emphasis on more recent achievements and a list of selected examples of significant peer recognition. The applicant may include a short, factual explanation of the significance of the selected outputs, the applicant's role in producing each of them, and how they demonstrate the applicant's capacity to successfully carry out their proposed project may be included, as well as a short explanation of the importance of the listed examples of significant peer recognition.

Additional Information

The applicant may also include relevant additional information on career breaks, diverse career paths, and life events, as well as any particularly noteworthy contributions to the research community they have made other than research achievements and peer recognition and a short explanation of these contributions. The purpose of this section is to allow the panels to take a more rounded view of the applicant's career and achievements and to ensure that any additional responsibilities, commitments, and leadership roles that the applicants have taken on beyond their individual research activities are recognised and taken into account.

L'ERC se penche désormais aux profils « scientifiquement atypiques », par exemple des candidats ayant subi une rupture professionnelle, en leur donnant l'opportunité de contextualiser des périodes de rupture explicitement dans leur dossier.

Commentaires et recommandations pour le *track-record* :

- **Publications** : se limiter à ce qui est « international » ; indiquer quels sont les journaux et les conférences-phares de votre domaine ; préciser l'ordre des auteurs qui est l'usage dans votre domaine ; donner une synthèse des publications avec des chiffres, avec le h-index (préciser *ISI Web of Science* ou *Google Scholar*, et la date), et le nombre de citations de vos articles les plus significatifs. Pour les *Starting*, privilégier (et identifier clairement) les publications sans votre directeur de thèse, cela donne une preuve de votre indépendance. Présenter en une courte phrase la contribution de chaque publication significative. Privilégier les meilleures publications, les plus internationales ou les plus significatives.
- **Brevets ou logiciels** : pour les brevets, préciser s'il s'agit de brevets français uniquement ou s'ils ont donné lieu à des extensions (PCT, phases nationales, etc.), indiquer les inventeurs et leur part d'inventivité dans les brevets ; indiquer en quelques mots l'importance des brevets ; pour le logiciel, préciser s'ils ont été déposés à l'Agence pour la protection des programmes (APP) ; dans les deux cas indiquer s'ils ont donné lieu à des licences d'exploitation.
- **Présentations invitées** : préciser s'il s'agit de conférences plénières invitées, de conférences invitées dans une session spéciale, ou de séminaires dans un laboratoire ; donner des indications précises sur la renommée de la manifestation dans laquelle vous êtes invitée et invité ; séparer les événements en différentes catégories, et éventuellement ne garder que les invitations les plus prestigieuses ; ajouter les liens vers les sites des événements.
- **Prix et récompenses** : donner des précisions sur l'importance du prix, de l'institution qui le délivre, du taux de sélection, etc.
- **Ajouter un paragraphe sur vos participations à des projets**, en indiquant votre rôle (partenaire, coordonnateur local, ou PI du projet), le nombre de participants, le montant obtenu, votre responsabilité, etc.

Seule cette partie B1 est considérée à l'étape 1 de l'expertise et permet de passer à l'étape 2.

2. Partie B2

Les parties B1 et B2 sont examinées ensemble dans cette étape 2 : on peut s'appuyer sur la partie B2 pour la description détaillée du projet tout en maintenant une présentation complète et agréable pour l'expert. En particulier, la lecture doit être « linéaire », complémentaire et ne pas imposer des allers-retours ni des redondances entre B2 et B1.

La partie B2 est la description longue du projet (désormais 7 pages max, sans compter les références) qui suit le plan suivant : implémentation du projet, méthodologie détaillée, plan de travail, évaluation des risques et plan d'atténuation, justification du budget et ressources demandés (en complément de ce qui est mis dans la partie A- Budget). Pour cette dernière partie, ne pas hésiter à solliciter le SPV de votre délégation ou votre université.

Part II of the Scientific Proposal (max 7 pages): This should be a detailed explanation of the project implementation, including research methodology, work plan, risk assessment, and mitigating measures, justification for the requested budget and resources, and any further necessary background not included in Part I.

Commentaires et recommandations pour la partie B2 :

- **Méthodologie** (organisation) : à l'issue de l'état de l'art, il faut identifier de manière précise les défis et les objectifs. Cela permettra de structurer la méthodologie de manière à répondre clairement et en détail à ces points clairement identifiés auparavant. Il n'est pas nécessaire d'organiser la partie « Work Packages » avec des diagrammes de Gantt ou autres. Il est cependant indispensable de donner des pistes crédibles pour aborder les différents défis de votre projet et convaincre les experts de sa faisabilité et de vos compétences pour le mener à bien.
- **Il est également important de** : situer le projet dans son contexte international (partenaires et concurrents), présenter l'équipe et les membres de l'équipe que le PI coordonnera, en montrant la complémentarité des compétences et l'adéquation aux défis du projet, ajouter un paragraphe argumenté sur les retombées attendues, faire une analyse des risques, **discuter d'un « plan B » en cas d'objectifs atteints partiellement.**

- **Ressources** (présentation du montage financier et du coût du projet) : contacter le service partenariat de votre délégation ou le service Europe de votre université pour le montage financier de votre projet, pour qu'il soit compatible avec la convention entre votre établissement et l'Union Européenne, notamment les règles d'éligibilité des dépenses. En particulier, il est possible de payer des compléments de salaire en utilisant la subvention ERC. Cela doit être fait selon les règles et les pratiques habituelles de l'institution qui accueille le PI, conformément aux règles de la convention de subvention. Des informations complémentaires se trouvent par exemple [ici](#).

À noter qu'un projet qui demande moins d'argent que le maximum possible n'a pas plus de chance de passer : c'est l'**excellence scientifique** du projet et du candidat qui prime. La partie financière n'intervient pas vraiment dans l'évaluation, mais après acceptation du projet, dans la phase de négociation. L'implication de la porteuse ou du porteur dans le projet doit satisfaire deux règles : **le temps de recherche doit se dérouler à 50 % en Europe ou dans un pays associé ; le porteur ou la porteuse du projet doit consacrer au moins 50 % (Starting), 40 % (Consolidator) ou 30 % (Advanced) de son temps de travail au projet ERC.** Une implication plus importante est appréciée, mais il ne faut pas indiquer un taux d'implication trop élevé qui ne serait pas crédible.

Annexes

Annexe 1 : Calendrier de l'appel 2026

	Starting Grant	Consolidator Grant	Advanced Grant	Synergy Grant	Proof of Concept
Identifier	ERC-2026-StG	ERC-2026-CoG	ERC-2026-AdG	ERC-2026-SyG	ERC-2026-PoC
Call Opens	09/07/2025	25/09/2025	28/05/2026	10/07/2025	20/01/2026
Deadline	14/10/2025	13/01/2026	27/08/2026	05/11/2025	17/03/2026 17/09/2026

Annexe 2 : Descriptifs des panels PE6 et PE7

À titre indicatif, voici les mots-clés des panels PE6 et PE7 qui correspondent aux activités scientifiques au cœur du périmètre de CNRS Sciences Informatiques. Ces mots-clés montrent en particulier la diversité des membres à l'intérieur d'un panel. Rappelons que la partie B1 du projet sera évaluée par les membres du panel choisi pour la soumission, elle doit donc être convaincante pour des experts de profil varié.

PE6 Computer Science and Informatics

Theoretical and experimental computer science, information processing, intelligent systems.

PE6_1 Computer architecture, high-performance computing, real-time and embedded systems

PE6_2 Operating and distributed systems, computer networks and performance evaluation, mobile computing

PE6_3 Software engineering, programming languages

PE6_4 Theory of computation, semantics of computation, formal methods

PE6_5 Algorithms, and complexity theory, distributed, parallel and network algorithms, algorithmic game theory and computational economics

PE6_6 Security, privacy, cryptology

PE6_7 Databases, web and information systems, information retrieval

PE6_8 Algorithms and complexity, distributed, parallel and network algorithms, algorithmic game theory

PE6_9 Artificial intelligence, autonomous agents, knowledge representation

PE6_10 Machine learning, statistical data processing, computing with artificial neural networks

PE6_11 Natural language processing, large language and other foundation models

PE6_12 Computer vision, computer graphics, visualization

PE6_13 Human computer interaction multimedia and virtual reality, computer games

PE6_14 Numerical and scientific computing, computational modelling and simulation methods, bioinformatics

PE6_15 New computational paradigms, quantum computing, bio-inspired computing

PE7 Systems and Communication Engineering

Electrical, electronic, communication, optical and systems engineering.

PE7_1 Control engineering

PE7_2 Electrical engineering: power components and/or systems

PE7_3 Simulation engineering and modelling

PE7_4 (Micro- and nano-) systems engineering

PE7_5 (Micro- and nano-) electronic, optoelectronic and photonic components

PE7_6 Communication systems, wireless technology, high-frequency technology

PE7_7 Signal processing

PE7_8 Networks, e.g., communication networks and nodes, Internet of Things, sensor networks, networks of robots

PE7_9 Man-machine interfaces

PE7_10 Robotics

PE7_11 Components and systems for applications (in e.g., medicine, biology, environment)

PE7_12 Electrical energy production, distribution, applications

Des versions précédentes de ce document ont été conçues par Christian Jutten et par Marie-Christine Rousset.

Mis à jour par Delia Kesner et Anna Laurantou-Paris.

Contact

Cellule ERC de CNRS Sciences informatiques

Delia KESNER

01 57 27 92 38

kesner@irif.fr

ins2i.erc@cnrs.fr

Direction de la publication : Antoine Petit
Réalisation et mise en page : Pôle communcation de CNRS Sciences informatiques
Impression : CNRS DR16 IFSEM Secteur de l'imprimé

Février 2026

Crédits photos :
Photo de couverture : © Cyril FRESILLON / ESO / VISTA / J. Emerson / LISIC / CRISTAL / SCV / IRDIVE / CNRS Images



3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
+ 33 1 44 96 40 00
ins2i.cnrs.fr | [X](#)